

Le temps périscolaire



Le temps périscolaire comprend 4 périodes :

- 1 : entre 7h30 et 8h50 : garderie du matin
- 2 : entre 12h00 et 13h35 : cantine et récréation
- 3 : entre 16h00 et 17h00 : activités périscolaires
- 4 : entre 17h00 et 18h30 : garderie du soir

Voici ci-dessous le programme pour la première période:

[Visualiser le fichier «CP et CE1.pdf» en ligne](#)

[Visualiser le fichier «CE2, CM1 et CM2.pdf» en ligne](#)

Les activités périscolaires

Depuis la rentrée de septembre 2015, les enfants participent librement aux activités proposées par le personnel communal. De 16h00 à 17h00 ils ont le choix entre les jeux collectifs avec Damien, les arts plastiques avec Gisèle, les jeux de société avec Céline les lundi, mardi et vendredi, l'étude surveillée avec Céline le jeudi et les activités autour du livre avec Nathalie les mardi et vendredi.

L'association 1+1 interviendra également pour proposer de nouvelles activités.